

# Plus d'enfants pour moins de pros dans les garderies

**Accueil parascolaire** Les normes pour les enfants de 4 à 12 ans pourraient changer. L'idée fâche les éducatrices et les crèches, alors que le Canton est dubitatif

**Taille maximale des groupes d'enfants dans les garderies vaudoises**

	ACTUELLEMENT	PROJET	TOTAL
<b>Pour une professionnelle seule</b>			
			
de 4 à 6 ans	12	+0	12
de 6 à 10 ans	12	+3 	15
de 10 à 12 ans	15	+5 	20
<b>Pour une professionnelle et une auxiliaire</b>			
			
de 4 à 6 ans	24	+0	24
de 6 à 10 ans	24	+6 	30
de 10 à 12 ans	30	+10 	40

P. FY SOURCE: ÉTABLISSEMENT INTERCOMMUNAL D'ACCUEIL DE JOUR (EIAP)

Par Mathieu Signorell

## Articles en relation

### L'Etat et les communes s'accordent sur l'accueil de jour

**Vaud** Les communes délèguent leurs compétences au Canton dans le domaine du parascolaire. [Plus...](#)

Par Renaud Bournoud 11.01.2018

### Après huit ans de bataille, Vaud a sa loi sur l'accueil parascolaire

**Grand Conseil** Les députés ont bouclé leurs travaux sur l'accueil pour les écoliers. La droite reste critique. [Plus...](#)

Par Mathieu Signorell 31.01.2017

Calquer la taille des groupes dans les garderies à la taille des classes dans les écoles et ajouter de la souplesse au système. Cette stratégie devrait bientôt se mettre en place dans les structures d'accueil parascolaires vaudoises, pour les enfants de 4 à 12 ans. C'est le projet mis en consultation actuellement par l'Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP). Il provoque d'une part la colère dans la profession, à majorité féminine, et d'autre part le scepticisme de l'État de Vaud, chargé de surveiller les structures d'accueil. Aujourd'hui, on compte 11'000 places d'accueil parascolaire dans le canton.

## Des groupes plus grands et davantage d'auxiliaires

Concrètement, l'EIAP veut que le nombre maximal d'enfants dans chaque groupe augmente, à l'exception des petits de 4 à 6 ans (voir infographie). En parallèle, le nombre minimal de professionnelles (éducatrices et assistantes socio-éducatives) va diminuer au profit des auxiliaires sans formation. À titre d'exemple, on compte aujourd'hui deux professionnelles au minimum, sur une équipe de quatre, pour encadrer un groupe de 60 enfants de 10 à 12 ans. L'EIAP esquisse une équipe d'une professionnelle et trois auxiliaires, pour un maximum de 80 enfants. Le texte prévoit aussi que des auxiliaires s'occupent seules des moments où «le niveau d'exigence pédagogique est peu élevé», comme l'ouverture de la structure et sa fermeture, les repas de midi ou les trajets à pied entre l'école et la garderie.

## Le but: maîtriser la facture

Il est difficile de ne pas y voir une mesure d'économie, alors que les communes paient 170 des 430 millions que coûte l'accueil préscolaire et parascolaire dans le canton. Mais Christian Kunze, le président de l'EIAP, s'en défend: «La démarche n'a pas été faite dans un but d'économie. Mais nous essayons de ne

## Les parents veulent des horaires de crèche élargis

**Enfance** Pro Familia et l'Association des parents d'élèves (APE) demandent aux députés de choisir l'option élargie pour les heures d'ouverture des garderies. **Plus...**

Par Mathieu Signorell 30.01.2017

## Quelle formation faudra-t-il pour travailler dans une garderie?

**Accueil de jour** Le Grand Conseil se penchera sur le cursus demandé aux employées des crèches. Les syndicats émettent quelques réserves. Il en va de la qualité de l'encadrement. **Plus...**

Par Mathieu Signorell 09.01.2017

pas alimenter un renchérissement des coûts.» Pour lui, il en va aussi de l'intérêt des parents, qui paient 170 millions de francs.

Le syndic de Chavornay et ancien député libéral-radical dit vouloir «responsabiliser» les garderies et leur offrir de la «souplesse». «À l'école, une classe accueille au maximum 24 enfants. Pourquoi, alors que ce sont les mêmes enfants, un groupe ne pourrait-il plus en contenir que 12 en parascolaire?» demande-t-il.

## **Les doutes de l'État**

Nuria Gorrite, la conseillère d'État socialiste à la tête du dossier de l'accueil de jour, ne s'exprime pas. Mais son Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) prendra position dans cette consultation.

«Ce projet de cadre de référence permet trop d'exceptions, pour être lisible», commente Valérie Berset, la cheffe de l'OAJE. Pour elle, la notion de moments où «le niveau d'exigence pédagogique est peu élevé» est un concept «trop large». «L'ouverture, par exemple, est au contraire un moment pédagogiquement important, note-t-elle. C'est un moment de séparation qui peut être difficile à gérer. Quant au repas de midi, c'est là que le nombre d'enfants est le plus important, avec un besoin d'encadrement professionnel.»

## **Les inquiétudes des pros**

Le discours est plus virulent chez les professionnelles de l'enfance. Neuf organisations se sont alliées, dont le syndicat AvenirSocial, l'Association des responsables et directions d'institutions pour l'enfance (ARDIVE), ou la Société

pédagogique vaudoise. Selon eux, le projet ne garantit plus «la sécurité affective ou physique» en diminuant le nombre de professionnelles.

Secrétaire générale d'AvenirSocial, Christine Guinard Dumas explicite: «Ce cadre représente un démantèlement. Nous sommes très inquiets pour les enfants dans des lieux ou sur des trajets qui ne seraient pas gérés par des professionnels, formés pour cela. Ce projet va même à l'encontre de la loi sur l'accueil de jour.» (24 heures)

Créé: 24.05.2018, 06h44

## Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non